

Conditions générales de vente

CAMPING LA GRANDE VEYIERE

Lieu-dit La Grande Veyière - 24480 Molières

00.33.(0)553.63.25.84

contact@lagrandeveyiere.com

www.lagrandeveyiere.com

1°

Les réservations à la nuitée se font uniquement en basse saison. La durée minimum d'une location d'un mobil home ou d'une tente équipée est d'une semaine en haute saison. Arrivée le samedi entre 16h et 20h, départ le samedi entre 8h et 10h. Pour les emplacements : libre choix du jour et de la durée, arrivée entre 14h et 20h, départ entre 8h et 12h. Modification des heures d'arrivée ou de départ uniquement après accord de la direction.

2°

Le versement d'un acompte est demandé pour toutes réservations : 25% du montant du séjour.

3°

Pour les locations, un état des lieux sera fait à l'arrivée et au départ. Le locatif doit être rendu parfaitement propre. **Il y est interdit de fumer.**

4°

Pour les locations une caution de 200€ vous sera demandée à l'arrivée pour couvrir toutes ou partie des dégradations éventuelles. Le locataire s'engage à rembourser l'intégralité des dégâts dont il serait responsable. Cette caution peut être payée par chèque ou en espèces.

5°

Une deuxième caution de 100€ sera demandée pour le nettoyage. En cas de nettoyage insuffisant, cette caution ne sera pas ou seulement partiellement rendue. Conditions de nettoyage dans le locatif. Cette caution peut être payée par chèque ou en espèces.

6°

Les réservations ne deviennent effectives qu'après réception de l'acompte et confirmation de notre part.

7°

En l'absence de courrier du locataire précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, la location ou l'emplacement devient disponible 24 heures après la date mentionnée sur le contrat de réservation et le règlement intégral des prestations demeure exigé.

8°

En cas d'annulation d'une réservation il vous sera retenu ou vous resterez devoir :

- L'acompte + les frais de réservation et de dossier si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
- Le montant total du séjour + les frais de réservation et de dossier si vous annulez 30 jours ou moins avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

- Les annulations par téléphone ne sont pas admises.

9°

Le solde du séjour est intégralement payable

- Pour les locations : 20 jours avant la date d'arrivée prévue. En l'absence du règlement du solde dans le délai, la location sera considérée comme annulée d'office et l'acompte précédemment versé restera acquis au camping. En cas de réservation moins de 20 jours avant de la date du début de séjour, l'intégralité du séjour devra être versé.
- Pour les emplacements : le jour de l'arrivée.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Une absence durant votre séjour ne donne pas droit à une minoration du coût du séjour.

10°

En cas de modification des dates du séjour, nous ne pouvons pas garantir que le même locatif ou emplacement sera disponible.

11°

Maximum 6 personnes par emplacement.

12°

Chaque campeur ou locataire s'engage à respecter le **règlement interne du camping**.

13°

Taxe de séjour en supplément : 0,60€/jour/personne à partir de 18 ans.

14°

Médiation des litiges de la consommation : conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons:

- par voie électronique : www.medicys.fr ou
- par voie postale : MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73, Boulevard de Clichy – 75009 Paris